



## COMMISSION SOUS-REGIONALE DES PECHES

### Rapport de la Onzième Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres de la CSR/P

26 - 27 octobre 2007  
Hôtel Novotel, Dakar, République du Sénégal

#### OUVERTURE DE LA SESSION

1. La onzième Session extraordinaire de la Conférence des Ministres de la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSR/P) s'est tenue à Dakar, République du Sénégal, les 26 et 27 octobre 2007. Le Cap Vert, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, la Mauritanie, le Sénégal et la Sierra Leone ont pris part à cette session, ainsi que les représentants de la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement (BAD), de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), de l'Union Européenne (UE) et des coopérations allemande et française. La liste des participants figure en annexe 5 du présent rapport.
2. La cérémonie d'ouverture de la session a été présidée par Son Excellence Monsieur Daniel GOMES, Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime de la République de la Guinée Bissau, Président en exercice de la Conférence des Ministres de la CSR/P.
3. A l'ouverture de la réunion, Son Excellence Monsieur Souleymane NDéné NDIAYE, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie Maritime de la République du Sénégal, a souhaité aux participants une chaleureuse et fraternelle bienvenue au nom de Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal et de l'ensemble de la nation sénégalaise (cf. annexe 2).
4. Dans son discours d'ouverture Son Excellence Monsieur Daniel GOMES, Président en exercice de la Conférence des Ministres de la CSR/P, a remercié le peuple sénégalais pour son hospitalité. Il a souligné la nécessité de renforcer la CSR/P pour garantir sa crédibilité vis à vis des partenaires au développement, et soutenu la mise en place d'une politique rationnelle de gestion des ressources humaines. Sur ce, il a déclaré ouverte la présente session.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX**

5. Le Secrétaire Permanent de la CSRP a présenté le projet de l'ordre du jour (cf. annexe 1), lequel a été adopté à l'unanimité.

**DECLARATIONS DES CHEFS DE DELEGATION**

6. La Conférence des Ministres a entendu d'importantes déclarations des Chefs de délégations de la CSRP qui ont tenu à remercier le Gouvernement et le peuple sénégalais pour leur hospitalité. Les représentants des gouvernements des Etats membres ont souligné l'importance de la présente session, et affirmé leur volonté de renforcer le Secrétariat Permanent de la CSRP.

7. Les délégués du Cap Vert, de la Guinée, de la Guinée Bissau et de la Sierra Leone ont informé la Conférence des Ministres des décisions prises par leurs gouvernements respectifs concernant le règlement des arriérés de contribution au budget de la CSRP.

**DECLARATIONS DES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT (cf. annexe 3)**

8. Son Excellence Monsieur Gilles HERVIO, Chef de Délégation de la Commission Européenne en République du Sénégal, a parlé au nom de la Commission européenne et des Etats membres de l'UE, notamment l'Allemagne et la France, dont il a rappelé les engagements respectifs en appui au secteur des pêches dans la sous région. Rappelant les principales recommandations de l'audit institutionnel et financier de la CSRP, il a souligné la convergence des points de vue des partenaires sur la nécessité de renforcer le Secrétariat Permanent de la CSRP. Il a également appelé la CSRP à réunir régulièrement ses partenaires pour assurer la cohérence de leurs interventions.

9. Monsieur Mohamed H'MIDOUCHE, Représentant Résident Régional de la BAD à Dakar au Sénégal, a rappelé l'historique des interventions de son institution dans le secteur des pêches de la sous région. Il a indiqué que la stratégie actuelle de la BAD privilégie l'approche régionale, et informé la Conférence des Ministres de son engagement à prendre part au Projet Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest.

10. Monsieur Yves PREVOST, de la Banque Mondiale, a présenté les objectifs du Projet Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO) ainsi que les grandes lignes de sa préparation. S'adressant plus spécialement aux Etats membres, il a souhaité que la CSRP puisse les appuyer dans cette préparation et dans la coordination des partenariats, ce qui suppose comme préalable un renforcement des capacités du Secrétariat Permanent.

11. Monsieur Amadou OUATTARA, Représentant Résident de la FAO à Dakar, rappelant la longue coopération de son institution avec la CSRP, a assuré la Conférence des Ministres de sa disponibilité pour poursuivre son appui.

**EXAMEN DU RAPPORT DE LA 19<sup>e</sup> SESSION EXTRAORDINAIRE DU COMITE DE COORDINATION DE LA CSRP ET ADOPTION DES RECOMMANDATIONS**

**12.** Monsieur Cirilo VIEIRA, Président en exercice du Comité de Coordination, a procédé à la lecture du rapport des travaux de la 19<sup>e</sup> session extraordinaire du Comité (cf. annexe 4).

**13.** Suite à cette présentation, les membres de la Conférence des Ministres se sont retirés pour procéder à l'examen de ce rapport. Après discussions à huis clos, la Conférence des Ministres a décidé d'adopter l'ensemble des recommandations du rapport du Comité de Coordination, après amendement sur les points suivants :

- Point 3, alinéa 1, reformulé ainsi : « Le Comité de Coordination recommande la confirmation de M. Ball au poste de Chef de service par intérim de l'UCOS. A cet effet, il a exprimé le souhait que le Président en exercice de la Conférence des Ministres, en concertation avec le Secrétaire Permanent, effectue toutes les démarches nécessaires pour régler les questions concernant la suspension de M. Jones avant la fin de l'année en cours. »
- Point 3, alinéas 1 et 4. La Conférence des Ministres réserve sa décision jusqu'à la mise en place d'une politique et de procédures de recrutement, promotion et licenciement, afin de rester en conformité avec le point 2.

**14.** Par ailleurs, la Conférence des Ministres décide :

- L'engagement de la concertation entre les Etats membres en vue de promouvoir un processus pouvant aboutir à terme à la mise en place de mécanismes de négociation groupée des accords de pêche avec l'UE, sur toutes les questions d'intérêt commun, tout en tenant compte des spécificités de chaque Etat membre.
- La gestion des projets de la CSRP doit rester centralisée au siège de l'organisation, la décentralisation se faisant à travers les points focaux des projets au niveau des Etats membres.
- Le Secrétariat Permanent doit concevoir un plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations de l'audit institutionnel et financier. En particulier, pour tout ce qui concerne la gestion du personnel, le Secrétariat Permanent mettra en place des critères objectifs, indépendants des considérations d'appartenance nationale. Pour ce faire, le Secrétariat Permanent s'appuiera sur les services d'un cabinet d'experts spécialisé et indépendant.
- Le Secrétariat Permanent doit organiser sur une base trimestrielle des réunions de concertation avec les partenaires au développement.

**15.** La Conférence des Ministres confirme la volonté des Etats membres de mettre en œuvre le Projet Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest selon les objectifs proposés, et demande à la Banque Mondiale d'appuyer la préparation du projet selon le canevas élaboré par le Secrétariat Permanent de la CSRP.

**ADOPTION DU RAPPORT FINAL DE LA ONZIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DE LA CSRP**

16. Le rapport final de la onzième session extraordinaire de la Conférence des Ministres a été adopté à l'unanimité.

**CLOTURE DE LA SESSION**

17. Au nom de ses collègues, Son Excellence Monsieur Mohamed YOULA, Ministre des Pêches et de l'Aquaculture de la République de Guinée, a présenté la motion de remerciements au Gouvernement et au Peuple de la République du Sénégal pour les marques d'attention et pour l'hospitalité généreuse dont ils ont été l'objet.

18. La cérémonie de clôture de la session a été présidée par Son Excellence Monsieur Daniel GOMES, Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime de la République de Guinée Bissau, Président en exercice, qui s'est déclaré satisfait des résultats issus de la 11<sup>e</sup> Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres. Il s'est engagé à assurer le suivi et la mise en œuvre des décisions qui en ont résulté.

19. Le Président en exercice de la Conférence des Ministres de la CSRP a remercié ses collègues pour le travail remarquable accompli ainsi que les partenaires pour leur appui constant.

**Fait à Dakar, le 27 octobre 2007**

**La Conférence des Ministres**

**Annexes**

- Annexe 1 : Ordre du jour
- Annexe 2 : Allocution d'ouverture de Son Excellence M. Souleymane NDéné NDIAYE
- Annexe 3 : Allocutions des Partenaires
- Annexe 4 : Rapport de la 19<sup>e</sup> Session Extraordinaire du Comité de Coordination de la CSRP
- Annexe 5 : Liste des participants

*Annexe 1*



## COMMISSION SOUS-REGIONALE DES PECHEES

-----

**11<sup>e</sup> Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres de la CSRP  
(26 et 27 Octobre 2007 – Hôtel Novotel - Dakar)**

### **Ordre du jour et programme de travail**

<b>Jeudi 25 octobre 2007</b>	<b>Installation des Ministres (hôtel Novotel)</b>
<b>Vendredi 26 octobre 2007</b>	
09 h 30-10 h 00 :	Cérémonie d'ouverture de la session
	<ul style="list-style-type: none"><li>● Allocution de bienvenue prononcée par Son Excellence Monsieur Souleymane NDéné NDIAYE, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie Maritime de la République du Sénégal</li><li>● Allocution de Son Excellence Daniel GOMES, Ministre des Pêches de la République de Guinée-Bissau et Président en exercice de la Conférence des Ministres de la CSRP</li><li>● Allocution officielle d'ouverture de la session par Son Excellence Ajibou SOUMARE, Premier Ministre de la République du Sénégal</li></ul>
10 h 00 – 10 h 30	Pause café
10 h 30 – 11 h 30	Déclaration des Chefs des Délégations, Invités et Partenaires au développement
11 h 30 – 13 h 00	Présentation du rapport du Comité de Coordination
13 h 00 – 14 h 30	Pause déjeuner

15 h 00 – 16 h 30	Discussions et examen des recommandations et résolutions proposées par le Comité de Coordination et le Secrétariat Permanent
16 h 30 – 17 h 00	Pause café
17 h 00 – 17 h 30	Synthèse des travaux de la session
17 h 30 – 18 h 00	Suspension des travaux
20 h 00	Dîner offert par Son Excellence Souleymane NDéné NDIAYE, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie Maritime de la République du Sénégal au Terroubi Restaurant

**Samedi 27 octobre 2007**

09 h 00 – 11 h 00	Adoption du Procès verbal de la session
11 h 00 – 12 h 00	Clôture des travaux de la session
12 h 00 – 14 h 00	Pause déjeuner

*Après-midi*

*Départ de certaines délégations pour l'aéroport Yoff*

*Annexe 2*

**Allocution  
de  
Monsieur Souleymane NDéné NDIAYE  
Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie Maritime du Sénégal  
à la  
Cérémonie d'Ouverture  
de la  
11<sup>e</sup> Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres  
de la  
Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP)  
Dakar, le 26 octobre 2007**

**Madame, Messieurs les Ministres,**

**Mesdames Messieurs les Ambassadeurs,**

**Mesdames, Messieurs les experts,**

**Messieurs les Représentants des Organisations Professionnelles de la Pêche,**

**Honorables Invités,**

Je voudrais tout d'abord me réjouir de l'occasion que m'offre cette cérémonie, pour vous exprimer, au nom du Chef d'Etat, et de toute la nation sénégalaise, tout le plaisir et la fierté que le Sénégal tout entier éprouve en abritant cet important évènement.

Voilà plus de deux décennies que la Commission Sous Régionale des pêches (CSRP) a été portée sur les fonds baptismaux par six pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest, pour développer la coopération halieutique dans la sous région. Cette organisation qui s'est imposée au fil des années comme un cadre de concertation et de mise en œuvre de programmes d'intérêts communs, regroupe aujourd'hui sept Etats (Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mauritanie, Sénégal, Sierra Léone).

Permettez-moi, à ce titre, de saluer l'intérêt que la République sœur du Mali manifeste à l'égard de notre Commission

Depuis, plus de vingt ans se sont écoulés, durant lesquels, un immense travail a été effectué, des décisions de grande importance prises et des transformations qualitatives opérées dans les secteurs halieutiques de nos pays respectifs.

Cette volonté de regroupement et d'organisation pour relever ces défis va dans le sens de la vision de nos Chefs d'Etats en matière de construction de l'Unité Africaine. Elle s'explique également par l'importance de la pêche dans nos pays respectifs, où elle joue un rôle déterminant au plan social, économique par sa forte contribution au PIB et même culturel.

C'est pourquoi, la célébration du XXe Anniversaire de la Commission Sous-régionale des Pêches doit être perçue, moins comme le couronnement des efforts inlassables des dirigeants des pays membres et comme une étape dans l'œuvre colossale de la construction de l'Unité Africaine, et donc comme un pas vers la conquête par notre Continent, de sa véritable place dans le concert des Nations.

Je voudrais ici et solennellement vous dire toute l'attention dont bénéficie cette Organisation auprès des Hautes Autorités de mon pays qui milite pour que le processus en cours, dans la CSRP, sous l'impulsion des Ministres chargés des Pêches soit fortement appuyé, et soutenu.

A cet effet, je voudrais saisir l'opportunité qui m'est offerte pour féliciter, le Président en exercice de la Conférence des Ministres, de son brillant plaidoyer en faveur de la CSRP lors de la tournée importante qu'il vient de boucler dans la Sous Région, tournée qui a permis d'apporter un élan nouveau à notre Organisation.

**Mesdames, Messieurs les Ministres,**

Durant ces deux décennies passées, sous votre impulsion et avec l'appui de des partenaires au développement, la CSRP a gagné le pari de l'élaboration des instruments juridiques nécessaires à son fonctionnement, de la mise en œuvre de projets communs, et de l'affirmation de sa personnalité au plan international.

Un des résultats phares de la CSRP a été la prise en considération du secteur de la pêche dans le volet agriculture du NEPAD, de la suite de la Conférence Ministérielle de la FAO, tenue en mars 2005 à Rome.

Au cours de cette réunion, il a été également réaffirmée la détermination des Etats membres de la CSRP contribuer résolument dans la lutte contre la pêche illicite, non déclarée, non réglementaire.

Cependant, le chemin qu'il reste à parcourir est encore long. C'est pourquoi, je voudrais vous exhorter à œuvrer pour relever d'autres défis dont les principaux sont :

- l'achèvement du processus d'harmonisation de la gestion des ressources halieutiques au niveau sous régional ;
- la coordination voire l'intégration des systèmes de contrôle, suivi, et surveillance de l'espace maritime et son corollaire la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.
- La conceptualisation et la mise en œuvre d'un dispositif relatif à l'accès aux ressources de l'espace maritime des pays de la Commission Sous Régionale.

Je voudrais vous assurer de l'appui et du Soutien du Président de la République du Sénégal, son excellence, Maître Abdoulaye WADE, et de mon pays à œuvrer inlassablement pour faire de notre coopération dans le domaine des pêches en général et de notre Commission en particulier, un bel exemple de partenariat, en Afrique et dans le monde.

Je ne pourrais pas terminer, sans remercier les partenaires multilatéraux et bilatéraux de la CSRP qui ont, durant ces vingt années, mis à sa disposition des moyens techniques, humains et financiers qui ont permis d'atteindre les résultats obtenus aujourd'hui. Permettez moi, Mesdames et Messieurs, de faire une mention spéciale à la FAO en général et à son Directeur Général, en particulier pour le rôle déterminant joué dans ce domaine.

Je voudrais également vous réitérer la disponibilité et la détermination du Président Abdoulaye

Je vous remercie de votre attention.

*Annexe 3*

**Allocution des Partenaires à la Cérémonie d'Ouverture de la  
11<sup>e</sup> Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres  
de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP)  
Dakar, le 26 octobre 2007**

**(A)**

**Discours de S.E. Monsieur Gilles Hervio,  
Chef de Délégation de la  
Commission Européenne en République du Sénégal**

**Excellence, Monsieur le Ministre, Président en exercice de la CSRP,**

**Messieurs les Ministres,**

**Mesdames et Messieurs Directeurs des Départements des Pêches,**

**Monsieur le Secrétaire Permanent,**

**Mesdames et Messieurs partenaires au développement,**

**Honorables invités,**

Je tiens à vous remercier tout d'abord de me permettre d'intervenir dans le cadre de cette conférence. Il s'agit en effet d'une réunion extrêmement importante pour l'action future de la CSRP et pour les bailleurs de fonds qui la soutiennent.

Je voudrais tout d'abord préciser que je prends la parole aujourd'hui non seulement au nom de la Commission européenne mais aussi au nom des Etats Membres engagés auprès de la CSRP, la France et l'Allemagne.

Comme vous le savez, l'Union européenne a toujours attaché une importance particulière au secteur de la pêche. Cette attention se traduit aussi bien dans sa politique de développement - aux niveaux national et régional - que dans son partenariat commercial par le biais des accords de pêche.

L'Union européenne soutient dans la plupart des pays représentés ici les autorités du secteur de la pêche afin de favoriser une gestion durable des ressources, dont les intervenants ici ont marqué l'importance. Nous sommes aussi convaincus de l'intérêt d'une approche régionale afin de traiter certaines questions et sommes ici pour appuyer les initiatives prises par les Pays membres de la CSRP visant à développer cette approche régionale.

La préservation et la gestion des ressources halieutiques sont désormais les objectifs que s'est fixée la CSRP. La conférence des Ministres de 2001 a adopté la « Déclaration dite de Nouakchott » et marqué son engagement de poursuivre la lutte contre la pêche illicite non déclarée et non réglementée. Prendre des engagements de ce type est quelque chose d'essentiel, les mettre en œuvre reste un défi parfois plus difficile à réaliser. Comme nous savons tous dans cette salle beaucoup de progrès restent à faire dans ce domaine et la dégradation de la ressource reste réelle.

Je l'ai dit, nous estimons que la CSRP a une fonction essentielle à jouer au niveau de la sous région, et c'est pourquoi l'Union européenne, les Etats Membres et la Commission, est prête à vous appuyer et à vous accompagner.

Au cours de cette semaine, les différents projets de coopération en cours ou en préparation en appui à la Commission sous Régionale des Pêches (CSRP) ont été passés en revue, permettez-moi de revenir brièvement sur ceux qui nous concernent.

En ce qui concerne l'Allemagne, la CSRP bénéficie depuis 2006 de l'appui de la Coopération Technique Allemande pour la mise en œuvre du projet "Appui à la gestion des ressources halieutiques en Afrique de

l'Ouest". La durée totale du projet est de 5 ans, sa deuxième phase avec un budget de 2.3 millions € commencera en janvier 2008.

L'appui-conseil allemand pour cette deuxième phase vise des volets techniques tel que la mise en œuvre d'un système d'information régionale sur le secteur pêche, l'harmonisation des stratégies sur la gestion durable des ressources halieutiques, ainsi que l'installation d'un registre sous régional et des registres nationaux de navires de pêche industrielle. En plus, le projet comprend un appui institutionnel à la CSRP, visant à l'amélioration du fonctionnement interne du Secrétariat Permanent de la CSRP.

La France, pour sa part, intervient à différents niveaux.

L'Agence Française de Développement, intervient dans l'appui au développement des initiatives de cogestion et d'intégration des Aires Marines Protégées (AMP). Elle prépare un projet d'un montant de 5 millions d'euros, en phase de signature et, dont le démarrage est prévu pour début 2008. Les effets attendus de ce projet sont la mise en place de mécanismes de gestion participative et concertée des ressources halieutiques, la création et le financement durable d'Aires Marines Protégées et, enfin, le renforcement des capacités de gestion de la CSRP.

La mise en œuvre de ce projet requiert, de la part de la CSRP, la mise en place effective de procédures internes de passation de marchés, devant lui permettre de jouer pleinement son rôle de maîtrise d'ouvrage.

Le Service français de Coopération (SCAC), outre la mise à disposition d'assistance technique au sein du Secrétariat, a identifié un projet de 2 millions € d'appui à la recherche halieutique. Ce projet, s'il est sollicité par la CSRP, permettra grâce à la création d'un fonds compétitif de financer des recherches nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'aménagement des pêcheries

La Commission européenne, pour sa part, s'apprête à financer deux projets importants en appui à l'action de la CSRP. Il s'agit notamment d'un projet d'appui au Suivi, au Contrôle et à la Surveillance de la Pêche, dit projet « SCS », et d'un projet d'Appui à la Gestion des Pêches en Afrique de l'Ouest, dit « AGPAO ». Les deux projets seront financés par des fonds régionaux du 9<sup>ème</sup> Fonds européen de Développement, pour un montant de 5 millions d'Euros chacun.

La prise des décisions de financement concernant ces deux projets est aujourd'hui acquise, suite à un processus de préparation long et difficile. Mais je suis content de noter qu'à ce jour, nous sommes enfin proches d'un lancement effectif des activités.

Toutefois, je me permets de rappeler ici, certains préalables au démarrage des actions prévues.

Tout d'abord, la question des arriérés des contributions des Etats Membres de la CSRP doit être évoquée et je me félicite que cette question ait été abordée ce matin notamment par la Guinée et le Cap Vert, pour qu'une solution durable soit trouvée. C'est ainsi que la Convention de Financement du projet SCS prévoit qu'un protocole d'accord soit conclu entre la CSRP et la Commission qui précisera les modalités d'absorption de ces arriérés, avec un planning de paiements précis.

Je comprends que le Secrétaire Permanent a déjà largement attiré l'attention des Etats Membres de la CSRP sur cette question et j'espère que votre réunion sera justement mise à profit pour préciser et formaliser les engagements dans ce sens. Un tel engagement, qui devra être réaliste et crédible, est un préalable à nos appuis à la CSRP car sans perspective claire pour une autonomie financière et une couverture adéquate de son propre fonctionnement, la pérennité de votre institution nous paraît compromise.

Votre Comité de Coordination a été aussi l'occasion de discuter les résultats de l'audit institutionnel et financier qui vient d'être mené et qui est déterminant pour le bon fonctionnement de la CSRP et pour nos futurs appuis à la CSRP. Là aussi je me félicite de ce que j'ai entendu ce matin.

Concernant cet audit, Messieurs les Ministres, je me félicite de l'initiative que vous avez prise lors de votre 10<sup>ème</sup> Conférence à Banjul en mai 2006 pour lancer cet exercice. Et évidemment, je suis satisfait que la Commission européenne ait pu appuyer financièrement cette opération dont on mesure l'opportunité et l'utilité.

Les recommandations de cet audit sont claires. La CSRP doit se doter très rapidement des outils de gestion et d'une capacité administrative suffisante pour gérer de façon adéquate à la fois ses propres fonds et les fonds que les différents bailleurs entendent mettre à sa disposition. Concrètement, ceci veut dire que pour la Commission européenne – et je comprends que pour la plupart des autres bailleurs - un certain nombre de mesures essentielles doivent être prises rapidement pour assurer une gestion des fonds conforme aux normes internationales en la matière et pour donner aux bailleurs les assurances fiduciaires requises.

La mise en œuvre d'un tel « plan d'action », largement inspiré des recommandations de l'auditeur est nécessaire pour permettre la mobilisation des fonds désormais disponibles, notamment à travers des contrats de subvention qui sont prévues pour financer les opérations de surveillance.

Je comprends que l'engagement est pris de remplir ces conditions dont j'ai encore entendu ce matin la volonté politique et vous savez que la Coopération allemande et française, sont, dorénavant, en train d'apporter leur soutien à la mise en place de ces mesures.

Ceci m'amène à la question de coordination des actions des bailleurs.

En effet, la présente conférence, et la réunion du Comité de Coordination qui l'a précédée, sont d'excellentes occasions pour échanger l'information et coordonner l'action des bailleurs. Mais ces conférences annuelles ne sont pas suffisantes pour assurer la synergie indispensable entre les appuis apportés par plusieurs bailleurs de fonds. Il nous semble indispensable que la CSRP s'engage à réunir régulièrement, sur une base bi mensuelle ou trimestrielle, l'ensemble des partenaires, de permettre un dialogue régulier mais aussi d'assurer la transparence, la cohérence et la complémentarité de toutes les actions d'appui à votre institution. A cet effet, des mécanismes de coordination et d'harmonisation doivent être mis en place et institutionnalisés et une vision consolidée de l'ensemble des actions financées doit être mise à la disposition de tous.

### **Messieurs les Ministres,**

Avant de terminer, laissez-moi exprimer mon espoir que cette réunion constitue un point marquant dans la coopération de la CSRP et ses Etats Membres avec les bailleurs de fonds qui sont prêts à les accompagner. Cet espoir a été conforté par ce que j'ai entendu ce matin.

Nous avons aujourd'hui des perspectives d'amélioration substantielle de la fonctionnalité et de l'efficacité de la CSRP. La confiance que les bailleurs de l'Union européenne, Etats Membres et Commission européenne, pourront apporter à la CSRP dépendra en grande partie des conclusions et des résolutions que vous allez prendre pour mettre en pratique les recommandations de l'audit.

L'avenir et l'efficacité des actions que vous financez en tant qu'Etat Membre et que nous finançons en tant que bailleurs de fonds dépendent de la capacité d'action, de la rigueur dans la gestion et de la pérennité de l'institution à laquelle vous avez délégué des fonctions si importantes.

Laissez-moi enfin vous assurer de notre entière disponibilité pour poursuivre et approfondir le dialogue si utilement entamé ces jours-ci.

Je suis convaincu que les objectifs que nous poursuivons ensemble sont tout à fait réalisables même si les défis restent importants.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**(B)**  
**Discours de M. Mohamed H'MIDOUCHE**  
**Représentant Résident Régional de la**  
**Banque Africaine de Développement au Sénégal**

**Monsieur le Président en exercice de la Conférence des Ministres de la Commission Sous Régionale des Pêches**

**MM. Les Ministres Chargés de la pêche**

**MM les membres du Corps Diplomatiques accrédités au Sénégal**

**MM les Organisations Internationales et Sous Régionales**

**MM. Les Ministres Chargés de la pêche**

**Monsieur Le Secrétaire Permanent de la Commission sous-régionale des Pêches (CSRP)**

**Honorables invités,**

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier au nom de la Banque Africaine de Développement pour avoir bien voulu nous inviter à cette 11<sup>ème</sup> Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres de la CSRP.

Le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) comme le stipule l'article premier de l'accord portant sa création a pour mandat de « contribuer au développement économique et au progrès social des Pays Membres Régionaux (PMR), individuellement et collectivement ». Ainsi, depuis sa création, il s'est attelé à intervenir dans différents secteurs d'activités prioritaires pour les PMR.

**Au niveau Continental**, le Groupe de la BAD a financé, de 1967 à 2005, environ 65 Programmes, Projets et Etudes dans le cadre de la pêche et de l'aquaculture, pour un coût total de l'ordre de 401 millions d'UC, ce qui en fait un des principaux bailleurs de fonds du secteur halieutique en Afrique. Cette intervention a connu un accroissement significatif depuis 2000. En effet, de 2000 à 2005, la Banque a mobilisé 190,2 millions d'UC pour financer 25 projets de développement de la pêche et de l'aquaculture. Ce montant a représenté 13,67% des prêts et dons alloués aux projets agricoles (1389,09 millions d'UC) pour la même période, contre environ 1% dans les années 80 et 3% dans les années 90.

Ces financements ont été orientés vers les infrastructures d'appui à la pêche, (39%), le renforcement des capacités institutionnelles (38,8%) ; l'aménagement des pêches, la surveillance, la protection de l'environnement et l'aquaculture (13,5%) et le crédit (8,7%). La plupart des opérations financées sont nationales et ont mobilisé 86,1% des financements accordés, contre 13,9% pour les projets multinationaux.

**Au niveau Sous-régional**, la BAD a financé des projets et études sur la pêche dans les sept (7) pays membres de la CSRP, pour un montant d'environ 109 millions d'UC, soit 27,2% des interventions de la Banque dans le sous-secteur halieutique en Afrique. A titre d'exemple, nous pouvons citer :

- Cap Vert : deux projets de pêche, actuellement clôturés pour un coût d'environ 13 millions d'UC.
- Gambie : un projet en cours d'un montant de 2,89 millions d'UC ;
- Guinée : deux projets de pêche et d'aquaculture, d'un montant de 35 millions d'UC dont un est en cours,
- Guinée-Bissau : deux projets de pêche pour un montant d'environ 17 millions d'UC, dont un est actuellement en cours.
- Mauritanie : trois projets d'un montant de 24,4 millions d'UC dont un est en cours,
- Sénégal : un projet et une étude d'un montant de 6,8 millions d'UC, actuellement clôturés
- Sierra Leone : un projet en cours d'un montant de 10 millions d'UC,

D'autres opérations sont dans la réserve des projets de la Banque, dont le financement pourra intervenir en fonction des disponibilités en ressources financières et des priorités exprimées par les gouvernements. Dans ce cadre nous pouvons citer le projet d'ajustement des capacités de pêche du Sénégal et le programme d'appui aux communautés de pêcheurs du Cap Vert.

L'évolution positive récente notée dans les interventions de la Banque dans le secteur halieutique est la résultante de plusieurs facteurs parmi lesquels on peut citer :

- *L'adoption d'une Nouvelle Vision* : La Banque a élaboré en 1999 une nouvelle vision dont le défi majeur est la réduction de la pauvreté en Afrique. Au terme de cette vision, toutes les opérations devront être articulées autour de trois thèmes sectoriels (Agriculture et Développement rural, Valorisation des ressources humaines et Promotion du secteur privé), et des thèmes génériques et trans-sectoriels (Gouvernance, Intégration et Coopération économique, Problématique homme-femme et Environnement).
- *L'élaboration d'une Nouvelle Politique de Développement Agricole et Rural* : La nouvelle politique a été approuvée en janvier 2000 et accorde une place importante à la Pêche et à l'Aquaculture, notamment dans les domaines suivants : gestion durable des ressources halieutiques, développement des infrastructures de base et des mécanismes de financement, prise en compte de la dimension femme dans le développement de la pêche, développement de la coopération régionale, développement de l'aquaculture, renforcement des capacités de recherche, de planification et de mise en œuvre des projets et programmes, etc.
- *La revue du Portefeuille de la Pêche*. La Banque a entrepris en 2000 une revue du portefeuille de la pêche, qui a permis de faire une analyse critique de la performance du portefeuille, d'analyser les difficultés rencontrées et de faire des recommandations en vue de son amélioration. Une deuxième revue du portefeuille de la Banque est actuellement en cours. Les premiers résultats indiquent davantage d'interventions dans des projets et programmes intégrés de gestion durable des ressources et de l'environnement, de même que les programmes multinationaux pour un renforcement de coopération régionale. Les résultats finaux de la revue seront partagés avec l'ensemble des PMR, dans le but d'améliorer les interventions de la Banque dans le secteur halieutique et la performance de celles-ci.

### **Monsieur le Président, Honorables Délégués,**

Si jusque là les interventions de la Banque ont porté principalement des opérations nationales, elle est d'avis qu'une bonne coopération sous-régionale halieutique entre le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Sénégal et la Sierra Leone est primordiale pour promouvoir une gestion durable des ressources et garantir la sécurité alimentaire et les emplois de la sous-région.

Pour cette raison, la BAD entend prendre une part active dans la mise en œuvre du Plan d'Action Stratégique (PAS) de la CSRP, dont l'objectif global « d'assurer la durabilité de l'utilisation des ressources halieutiques » est en cohérence avec sa politique de Développement Agricole et Rural. A cet effet, elle a marqué un intérêt à participer à la formulation et à la mise en œuvre du Programme régional des Pêches initié par la CSRP.

Je vous remercie de votre aimable attention

(C)  
**Discours de Monsieur Amadou OUATTARA**  
**Représentant de la FAO au Sénégal**

**Excellence, Monsieur le Président de la Conférence des Ministres, Excellences, Messieurs les Ministres,**

**Monsieur le Secrétaire Permanent,**

**Mesdames et Messieurs,**

C'est pour moi un grand honneur et un réel plaisir de prendre la parole au nom du Docteur Jacques Diouf, Directeur Général de la FAO, pour vous transmettre ses sincères remerciements pour avoir invité son institution à participer à cette session extraordinaire de la Conférence des Ministres de la Commission Sous Régionale des Pêches.

L'Organisation que j'ai l'honneur de représenter ici, la FAO, entretient depuis de nombreuses années une collaboration très étroite avec la CSRP et ses États membres.

La FAO a plus particulièrement, appuyé la Commission et ses États membres à travers plusieurs projets dans les efforts qu'ils mènent pour assurer un développement durable de l'exploitation des ressources halieutiques et pour harmoniser leurs politiques d'aménagement et leurs législations des pêches.

En effet, dans la plupart des pays membres de la CSRP, le rôle du secteur des pêches dans l'économie nationale est important et a des répercussions à plusieurs niveaux, notamment au niveau de la sécurité alimentaire, de l'emploi, du développement régional et de la contribution du secteur au budget de l'état.

Il convient de rappeler que la situation mondiale des pêches reste caractérisée par une augmentation intense des captures des principales ressources, dont certaines sont soumises à une surexploitation. Outre la dégradation des ressources, on observe aussi une réduction du potentiel de production alimentaire, un gaspillage économique. Cette situation sur l'état des ressources halieutiques mondiale est préoccupante et n'épargne pas la sous région de l'Afrique de l'ouest.

D'où, l'importance de la coopération sous-régionale en matière des ressources halieutiques qui nécessitent une gestion concertée transnationale, de ces ressources et d'autres activités économiques qui pourraient s'y développer. En effet, la nature commune et sans frontière des ressources halieutiques, la mobilité et le redéploiement des capacités de production, l'internationalisation des marchés, la demande mondiale croissante en produits de la mer, induisent une compétition accrue sur les ressources halieutiques souvent difficilement contrôlables et maîtrisables à l'échelle d'un pays.

Les réalisations conjointes comme celles entreprises en matière de Suivi, Contrôle et Surveillance, montrent à quel point la coopération dans le domaine halieutique est une nécessité, voire un impératif, car elle obéit à des raisons objectives pour une meilleure application des mesures d'aménagement des pêcheries.

Dans cette optique, le Code de conduite pour une pêche responsable adopté par les États membres de la FAO en novembre 1995 et ses plans d'action figurent parmi les accords récents qui traduisent et résument de façon globale cette prise de conscience de la communauté internationale.

Pour appuyer la CSRP dans ces efforts, la FAO a souvent mis à la disposition des États membres de la CSRP son expertise et est intervenue dans le cadre de projets à l'échelle nationale et sous-régionale.

Dernièrement, au titre du Programme de coopération technique, un projet TCP financé directement par la FAO a contribué à la redynamisation de la CSRP. Ce projet a appuyé la CSRP dans l'opérationnalisation du Plan d'Action Stratégique et de son premier Programme de développement de la pêche responsable et dans l'élaboration des documents de projets. La FAO s'est également proposée, à la requête des États membres de la CSRP, à appuyer la mise en œuvre technique des nouvelles initiatives comme pour le SCS (Suivi Contrôle et Surveillance) et l'aménagement.

**Excellence, Monsieur le Premier Ministre,**

**Excellences, Messieurs les Ministres,**

**Mesdames, Messieurs,**

Cette session extraordinaire revêt une importance particulière, en ce sens qu'elle ouvre des nouvelles opportunités pour la CSRP en matière d'aménagement des ressources halieutiques et de la gouvernance des pêcheries. La FAO est disposée à vous accompagner dans ce processus y compris le renforcement de vos organes de décisions.

Comme vous le savez, la FAO à travers le Programme de Coopération Technique a entamé une réflexion dans ce sens avec les représentants des organes permanents de la CSRP. Les propositions faites dans le cadre de ce programme s'inscrivent pleinement dans cette préoccupation de redynamisation et qu'elles s'inspirent largement du fonctionnement de la plupart des institutions internationales qui agissent dans le domaine des pêches.

Enfin, l'intervention de la Banque Mondiale ouvre de nouvelles perspectives pour la CSRP et je suis certain et vous saurez saisir cette nouvelle opportunité pour approfondir et consolider la coopération en matière d'exploitation durable de vos ressources.

Je vous remercie.

*Annexe 4*



## **COMMISSION SOUS-REGIONALE DES PECHEES (CSRP)**

### **Rapport de la dix-neuvième Session Extraordinaire du Comité de Coordination de la CSRP**

**Hôtel Novotel - Dakar (Sénégal)  
23 - 25 octobre 2007**

#### **A. OUVERTURE DE LA SESSION**

La dix-neuvième Session extraordinaire du Comité de Coordination de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) s'est tenue à Dakar, Sénégal, du 23 au 25 octobre 2007. Tous les Etats membres ont pris part à cette importante session, ainsi que les représentants de la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement, de la FAO, de l'Union Européenne, des coopérations allemande et française, et de l'USAID. La liste des participants figure en annexe 1 du présent rapport.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Son Excellence Monsieur Souleymane NDéné NDIAYE, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie Maritime de la République du Sénégal.

Monsieur KANE Ciré Amadou, Secrétaire Permanent de la CSRP, a souhaité la bienvenue aux participants, en soulignant la confiance accordée par les partenaires ayant contribué à organiser cette session, en particulier la Banque Mondiale et la Coopération allemande.

Dans son allocution (cf. annexe 4), Monsieur Cirilo VIEIRA, Directeur de la Pêche Industrielle de la Guinée Bissau, Président en exercice du Comité de Coordination de la CSRP, a remercié tous les participants et souligné l'accroissement et la diversification des partenariats de la CSRP, ainsi que les responsabilités qui incombent à ses différents organes dans cette période cruciale pour l'organisation.

Dans son discours d'ouverture (cf. annexe 3), Son Excellence M. Souleymane NDéné NDIAYE, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie Maritime, a tout d'abord souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants et un séjour agréable au Sénégal. Après un bref rappel des acquis de la coopération halieutique sous régionale, il a identifié les nombreux défis encore à relever pour assurer une bonne performance de la CSRP et de ses organes, entre

autres l'importance de la sélection et de la pérennisation de ressources humaines compétentes. Il a insisté sur la gravité de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée pour les ressources et l'économie des pays. A ce titre, il a demandé aux Etats membres de s'investir totalement dans la lutte contre cette activité, et à régler leurs contributions à la CSRP. Il a remercié les partenaires financiers pour leur soutien et, sur ce, a déclaré ouverte la présente session extraordinaire du Comité de Coordination de la CSRP.

## **B. PRESENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX**

Monsieur Cirilo VIEIRA a présenté le projet de l'ordre du jour, qui a été adopté à l'unanimité (cf. annexe 2).

## **C. DELIBERATIONS ET TRAVAUX DU COMITE DE COORDINATION**

### **Point 1. Présentation de l'état d'avancement des projets actuels et en perspective de la CSRP**

Tous les projets, en cours ou en phase de préparation, ont fait l'objet d'une présentation succincte intégrée dans la note technique (en annexe 5) relative au point 1 de l'ordre du jour.

Concernant le Projet Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO), prévu pour être financé par la Banque Mondiale, les points importants depuis la tenue de l'atelier de Dakar en avril 2007 concernent :

- l'endossement de la note conceptuelle du projet par les points focaux FEM de cinq Etats (Cap Vert, Guinée, Mauritanie, Sénégal et le Ghana) ;
- la demande adressée par le Gouvernement du Liberia à la CSRP pour être associé au projet ;
- la proposition de calendrier élaborée par le Secrétariat Permanent
- l'introduction d'une note préparée par la Banque sur les principales étapes de la préparation du projet.

Suite à ces échanges, les participants ont convenu de la mise en place d'un groupe de travail *ad hoc* chargé de préparer les bases pour la finalisation de la requête au Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à la suite de la présente session. Les travaux de ce groupe *ad hoc* sont consignés dans un document (en annexe 8) et portent sur :

- la méthodologie et les documents de référence
- la composition des groupes de travail de la phase de préparation
- les étapes de la préparation aux niveaux national et régional.

Il a été convenu que la CSRP, en concertation avec la Banque Mondiale, finalisera le document de demande de fonds de préparation, y compris le calendrier détaillé, le budget et les termes de référence des groupes de travail.

Ce document a été approuvé par le Comité de Coordination, qui a formulé les recommandations suivantes :

- que les points focaux des équipes nationales soient les membres du Comité de Coordination de la CSRP
- que le Liberia soit associé au même titre que le Ghana dans le projet.

Il est à noter qu'à l'occasion des débats sur ce projet, les partenaires ont souhaité obtenir de la CSRP plus d'informations sur les projets avec le FEM (CCLME) et l'UEMOA.

Concernant le projet Appui à la Gestion des Ressources Halieutiques en Afrique de l'Ouest, financé par la coopération allemande, l'ensemble des participants a salué les réalisations concrètes en matière d'appui institutionnel au Secrétariat Permanent, tout en souhaitant que les apports du projet soient plus visibles au niveau des Etats membres, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre des registres nationaux et du registre régional des navires de pêche. Les participants ont également indiqué que les synergies avec les autres projets devaient être renforcées.

Concernant les projets Appui à la Gestion des Pêches en Afrique de l'Ouest (AGPAO) et Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS), financés par l'Union Européenne, les discussions ont porté sur les préalables à la mise en œuvre des deux projets, dont :

- la planification par les Etats membres de la CSRP du règlement des arriérés de contributions au budget,
- la mise en œuvre des recommandations de l'audit institutionnel et financier en matière de renforcement des capacités de gestion financière du Secrétariat Permanent et de l'UCOS.

Concernant le projet Appui aux initiatives de cogestion et à l'intégration des aires marines protégées dans la gestion des pêches, financé par l'AFD, le Comité de Coordination a été informé de l'imminence de la signature de la convention de financement, pour un démarrage prévu début 2008. Les conditionnalités au premier décaissement ont été précisées, à savoir :

- la création du comité de pilotage, dont la composition reste à préciser, et
- la mise en place au sein du Secrétariat Permanent des conditions requises pour la bonne gestion des fonds de subvention.

Concernant l'état d'avancement des autres projets en cours, des présentations ont été faites pour :

- le projet Vers une gestion concertée des ressources des petits pélagiques, financé par les Pays Bas,
- le projet Renforcement des capacités de gestion des pêches, dont la seconde phase s'intéressera à la révision de la convention sur les conditions minimales d'accès, et aux questions relatives au commerce international des produits de la pêche,
- le Plan d'Action sous régional pour la Conservation et gestion durable des populations de Requins.

Le Comité de Coordination a été informé de l'identification d'un projet à financer par la coopération française pour la mise en place d'un fonds compétitif pour financer des projets de recherche sous régionaux. A cet effet, le Comité de Coordination a demandé au Secrétariat Permanent de préparer une requête de financement pour signature par le Président en exercice de la Conférence des Ministres.

Point 2. Examen et analyse du rapport de l’audit institutionnel et financier de la CSRP (note technique en annexe 6)

Après des rappels sur les conditions de réalisation de l’audit, le Comité de Coordination est parvenu à un consensus sur les points suivants :

- Le Comité a approuvé la recommandation concernant l’amendement de la Convention de la CSRP, et en particulier l’institution du sommet des Chefs d’Etat et de Gouvernement, en vue de redynamiser l’institution.
- Le Comité a reporté l’examen du projet de délibération portant sur le renforcement de la coopération sous régionale à sa prochaine session ordinaire, qui se tiendra au Cap Vert.
- Les membres du Comité ont fourni des informations sur les plans de règlement des arriérés de contribution financière au budget de la CSRP.
- Le Comité n’a pas retenu la recommandation visant à augmenter la fréquence des sessions ordinaires de la Conférence des Ministres.
- Le Comité a recommandé le maintien du service déconcentré de l’UCOS à Banjul.
- Le Comité a recommandé le recrutement d’un Commissaire aux Comptes pour validation de l’exercice budgétaire 2006 avant la fin de l’année 2007.
- Le Comité a approuvé la recommandation de doter la CSRP d’une politique et de procédures de recrutement suivant les normes internationales, de même que l’ensemble des recommandations visant à améliorer les procédures de gestion financières de l’institution.

Point 3. Mesures de renforcement des organes de la CSRP (note technique en annexe 7)

Le Comité de Coordination a recommandé la confirmation de M. Ball au poste de Chef de service de l’UCOS dès que la situation de M. Jones aura été définitivement réglée. A cet effet, il a exprimé le souhait que la Présidence en exercice de la Conférence des Ministres, en concertation avec le Secrétaire Permanent, effectuent toutes démarches nécessaires pour régler cette question avant la fin de l’année en cours.

Le Comité a approuvé la séparation des services financiers de la gestion des ressources humaines, y compris le recrutement d’un comptable.

Le Comité a approuvé la recommandation de séparer la comptabilité de la passation des marchés.

Le Comité de Coordination a recommandé la promotion de l’actuelle Secrétaire de direction au poste d’Assistante administrative au sein du Secrétariat Permanent.

Point 4. Questions diverses

Suite aux informations fournies par le Secrétaire Permanent au Comité au sujet du renforcement des relations avec l’UEMOA, le Comité recommande à la Conférence des Ministres de mandater le Secrétaire Permanent pour poursuivre ces contacts afin de parvenir dans les meilleurs délais à la signature d’un Accord de Coopération.

Le Comité a félicité le Secrétaire Permanent et le personnel du Secrétariat Permanent pour les progrès réalisés dans la préparation de la session.

## **D. CEREMONIE DE CLOTURE DE LA SESSION**

Après la lecture de la motion de remerciement au pays hôte lue par le Président en exercice du Comité au nom de tous les participants, il a remercié les partenaires, en particulier la Banque Mondiale, et les coopérations allemande et française, pour leur volonté de coopérer, avant de déclarer clos les travaux de cette dix-neuvième session extraordinaire.

**Fait à Dakar, Sénégal, le 25 octobre 2007**  
**Le Comité de Coordination**

### **Annexes**

- Annexe 1 : Liste des participants
- Annexe 2 : Ordre du jour
- Annexe 3 : Discours d'ouverture de Son Excellence M. Souleymane NDéné NDIAYE
- Annexe 4 : Allocutions de Monsieur Cirilo VIEIRA
- Annexe 5 : Note technique relative au point 1 de l'ordre de jour
- Annexe 6 : Note technique relative au point 2 de l'ordre de jour
- Annexe 7 : Note technique relative au point 3 de l'ordre de jour
- Annexe 8 : Rapport du groupe ad hoc pour le projet « Projet régional de pêche en Afrique de l'Ouest »

*(A noter : Les annexes mentionnées ci-dessus ne sont pas incluses dans le rapport de la Conférence des Ministres. Le rapport complet de la 19<sup>e</sup> Session Extraordinaire du Comité de Coordination peut être obtenu auprès du Secrétariat Permanent de la CSRP à Dakar.)*

Annexe 5

**COMMISSION SOUS-REGIONALE DES PECHEES (CSRP)  
Sub-Regional Fisheries Commission (SRFC)**

	<p><b>11<sup>e</sup> Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres 11<sup>th</sup> Extraordinary Session of the Conference of Ministers</b></p> <p><b>26-27 octobre 2007 Hôtel Novotel – Dakar (Sénégal)</b></p>
---	--

**LISTE DES PARTICIPANTS / LIST OF PARTICIPANTS**

**1. ETATS MEMBRES / MEMBER STATES**

**CAP-VERT / CAPE VERDE**

<p><b>Son Excellence Monsieur Manuel Inocêncio SOUSA</b> Ministre d'Etat des Infrastructures, des Transports et de la Mer B.P. 206, Praia Tél. +238 2613761 Fax + 2382613758</p>	<p><b>Mme Maria Edelmira Moniz CARVALHO</b> Directrice Générale des Pêches, Ministère des Infrastructures, des Transports et de la Mer Direction Générale des Pêches, B.P. 206, Praia Tél. +238 2613761, Cell +2389932938, Fax + 2382613758 E-mail: edelmira.carvalho@dgpescas.gov.cv Edelmiramonz@hotmail.com</p>
--	--

**GAMBIE / THE GAMBIA**

<p><b>Honourable Yankuba TOURAY</b> Secretary of State for Fisheries and Water Resources Department of State for Fisheries and Water Resources Banjul</p>	<p><b>M. Suwareh JABAI</b> Permanent Secretary Department of State for Fisheries and Water Resources Banjul E-mail : msbj100@yahoo.com, msuwarech@nea.gm</p>
<p><b>Mr. Nfamara Jerro DAMPHA</b> Assistant Director of Fisheries 6, Marina Parade, Banjul Tél. +220 4223373 / 4201515 - ,Cell : +220 9924834 E-mail : jerro@qanet.gm, gamfish@gamtel.gm</p>	

**GUINEE / GUINEA**

<p><b>Son Excellence Monsieur Mohamed YOULA</b> Ministre de la Pêche et de l'Aquaculture Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture BP 307, Conakry Tel +224 30415228 / 30435263 Fax: +224 30413660 / 30451926</p>	<p><b>Mr. Nabi Souleymane BANGOURA</b> Conseiller Juridique Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture BP 307, Conakry Tel +224 30415228 / 30435263 Fax: +224 30413660 / 30451926</p>
<p><b>M. Ibrahima Sory SYLLA</b> Directeur National de la Pêche Maritime, Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture BP 307, Conakry Tel +224 30415228 / 30435263 Fax: +224 30413660 et +224 30451926 E-mail : isorel2005@yahoo.fr</p>	

**GUINEE-BISSAU/GUINEA-BISSAU**

<p><b>Son Excellence Monsieur Daniel GOMES</b> Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime Avenida Amilcar Cabral 13, BP 102, Bissau Tél. : +245 206950 Fax : +245 206950</p>	<p><b>M. Malal SANE</b> Conseiller Juridique du Ministre des Pêches Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime Avenida Amilcar Cabral 13, BP 102, Bissau Tél. : +245 206950 Cell : +245 7202726 / 6606025 Fax : +245 206950 E-mail : malalsane59@yahoo.com.br</p>
<p><b>M. Cirilo VIEIRA</b> Directeur Général de la Pêche Industrielle Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime Avenida Amilcar Cabral 13, BP 102, Bissau Tél : +245 206950 Cell : +245 7200367 Fax : +245 206950 E-mail : vieiracirilo@yahoo.com, cirilovieira@hotmail.com</p>	

**MAURITANIE / MAURITANIA**

<p><b>Son Excellence Monsieur Assane SOUMARE</b> Ministre des Pêches Ministère des Pêches BP 137, Nouakchott Tél : +222 5291339 Fax : +222 5253146</p>	<p><b>M.Mohamed Ould Abidine Ould Mayif</b> Directeur de l'Aménagement des Ressources et de l'Océanographie Ministère des Pêches BP 137, Nouakchott Tél : +222 5291339 Cell : +222 6430335 Fax : +222 5253146 E-mail : mamayif@univ-nkc.mr</p>
<p><b>M. Mohamed Mahfoudh El AHARAMY</b> Chef des Opérations Délégation à la Surveillance des Pêches et au Contrôle en Mer (DSPCM) BP 260, Nouadhibou Tél : +222 5746151 Fax : +222 5746312 E-mail : m2mahfoudh@yahoo.fr</p>	<p><b>M. Mamoudou Aliou DIA</b> Directeur Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches (IMROP) BP 22, Nouadhibou Tél : +222 5745124 / 5749035 Cell : +222 6970004 Fax : +222 5745081 E-mail : malioudia@yahoo.fr, madia@imrop.mr</p>

**SENEGAL / SENEGAL**

<p><b>Son Excellence Monsieur Souleymane NDéné NDIAYE</b> Ministre de l'Economie Maritime Ministère de l'Economie Maritime Building Administratif Dakar</p>	<p><b>Mme Ndèye Tické NDiaye DIOP</b> Directrice des Pêches Maritimes Ministère de l'Economie Maritime 1, Rue Joris, BP 289, Dakar Tél : +221 338230137 Cell : +221 77 6336978 Fax : +221 33 8214758 E-mail : dopm@sentoo.sn, ntdiop@sentoo.sn</p>
<p><b>Commandant Dame MBOUP</b> Directeur de la Protection et de la Surveillance des Pêches Ministère de l'Economie Maritime Fenêtre Mermoz, BP 3656, Dakar Tél : +221 33 8602465 / 33 8602880 Cell : +221 77 6447153, Fax : +221 33 8603119 E-mail : dsp.dir@gmail.com</p>	<p><b>M. Boubacar BA</b> Directeur de la Cellule d'Etudes et de Planification Ministère de l'Economie Maritime Building Administratif, Dakar Tél : +221 33 8238037 / 33 8219469 Fax : +221 33 8219469 E-mail : oepe@sentoo.sn, Caro3877@hotmail.com</p>
<p><b>M. Matar DIOUF</b> Directeur de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture Ministère de l'Economie Maritime BP 20, Rte de Front de Terre, Dakar Tel : +221 33 8645896 Fax +221 33 8645896 E-mail : matardiouf363@yahoo.fr</p>	<p><b>M. Vaque NDIAYE</b> Chercheur CRODT/ISRA, Route de Front de Terre, Dakar Tél : +221 33 8328265 Fax : +221 33 8328262 E-mail : vndiaye@refer.sn</p>

**SIERRA LEONE / SIERRA LEONE**

<p><b>Mr. Winston Benedict GBONDO</b>                  Assistant Director of Fisheries                  Ministry of Fisheries and Marine Resources                  Brookfields Hotel Complex, Jomo Kenyatta Road, Freetown                  Tel : +232 22 235135 / +232 22 241785                  Cell : +232 76 611272 / +232 33 611272                  Fax : +232 22 235135</p>	
--	--

**2. Partenaires / Partners**

**AFRICAN DEVELOPMENT BANK / BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT**

<p><b>M. Mohamed H'MIDOUCHE</b>                  Représentant Résident Régional                  Banque Africaine de Développement,                  8 route du Meridien Président Almadies                  BP: 50544 CP 18524 RP, Dakar                  Tel : 221 33 8200888 Fax : 221 33 8200999                  Email : m.hmidouche@afdb.org</p>	<p><b>M. Amadou BA</b>                  Agroéconomiste                  Banque Africaine de Développement, Dakar, Sénégal                  Tél : +221 33 8200888                  Fax : +221 8 20 09 99                  E. mail : a.m.ba@afdb.org</p>
--	--

**FAO**

<p><b>M. Amadou OUATTARA</b>                  Représentant de la FAO au Sénégal                  FAO, Dakar, Sénégal</p>	<p><b>M. Germain DASYLVA</b>                  Chargé de la Planification des Pêches                  Bureau Régional pour l'Afrique, BP 1628, Accra, Ghana                  Tél : +233 21 675000 poste 3207                  Fax : +233 21 7010943                  E. mail : germain.dasyuva@fao.org</p>
--	---

**EUROPEAN UNION / UNION EUROPEENNE**

<p><b>M. Hans-Peter SCHADEK</b>                  Head of Operations                  Délégation de Commission européenne au Sénégal                  12, Avenue Hassan II, BP 3345, Dakar, Sénégal                  Tél : +221 33 8891071                  Fax : +221 33 8236885                  E-mail : hans-peter.schadek@cec.eu.int</p>	<p><b>M. Christophe de VROEY</b>                  Conseiller Commerce/Pêche/Secteur Privé/Culture                  Délégation de Commission européenne au Sénégal                  12, Avenue Hassan II, BP 3345, Dakar, Sénégal                  Tél : +221 33 8891100                  Fax : +221 33 8236885                  E-mail : christophe.de-vroey@ec.europa.eu</p>
<p><b>Mme Sandrine BEAUCHAMP</b>                  Chargée de Programmes Pêche / Culture                  Section Commerce - Secteur Privé                  Délégation de la Commission européenne au Sénégal                  12, Avenu. Hassan II, BP 3345, Dakar, Sénégal                  Tél : +221 33 8891100 Cell : +221 77 5170586                  Fax : +221 33 8236885                  E. mail : sandrine.beauchamp@ec.europa.eu</p>	

**WORLD BANK / BANQUE MONDIALE**

<p><b>Mr. Yves PREVOST</b>                  Environment Specialist, The Environment Group (AFTE1)                  1818 H Street, NW, Washington D.C, 20433, United States                  Tel: +1 202 4732136                  E-mail : yprevost@worldbank.org</p>	<p><b>M. John VIRDIN</b>                  Environment Specialist                  1818 H Street, NW, Washington D.C, 20433, United States                  Tel: +1 202 4732077                  E-mail : jvirdin@worldbank.org</p>
<p><b>Mr. Xavier VINCENT</b>                  Spécialiste Pêche                  1818 H Street, NW, Washington D.C, 20433, United States                  Tel : +1 202 4732426                  E-mail : xvincent@worldbank.org                  Xavier.vincent@laposte.net</p>	

**AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT /  
 FRENCH DEVELOPMENT AGENCY**

**COOPERATION FRANÇAISE /  
 FRENCH COOPERATION**

<p><b>M. Amadou MBODJ</b>                  Chargé de Projets                  DR Pêche                  BP 475, Dakar, Sénégal                  Tél : +221 33 8491999, Fax : +221 33 8402310                  E. mail : mbodjam@groupe-afd.org</p>	<p><b>M. Jean Michel BERGES</b>                  Conseiller Régional Développement Rural et Environnement                  SCAC/Ambassade de France                  BP 2014, Dakar, Sénégal                  Tél : +221 33 8395326, Fax : +221 33 8395399                  E. mail : jean-michel.berges@diplomatie.gouv.fr</p>
--	---

**GTZ**

<p><b>Mme Regina ECKER</b>                  Directrice Régionale                  Bureau régional de la coopération allemande                  B.P. 3869, Dakar, Sénégal                  Tél : +221 33 8899600 Fax : +221 338229315                  E-mail : Regina.Ecker@gtz.de</p>	
--	--

**U.S.A.I.D.**

<p><b>Mme Badiane Aminata NIANE</b>                  Spécialiste en Agriculture et Gestion des Ressources                  Naturelles et de l'Environnement                  United State Agency for International Development                  Petit N'Gor, BP 49, Dakar, Sénégal                  Tél : +221 33 8696100, Fax : +221 33 8696101                  E-mail : abdiane@usaid.gov</p>	
--	--

### 3. SECRETARIAT PERMANENT / PERMANENT SECRETARIAT

#### SECRETARIAT PERMANENT /PERMANENT SECRETARIAT, DAKAR

<u>Adresse / Address :</u>	
Secrétariat Permanent de la CSRP Villa 4430, Karack, Rue KA-38 , BP 25485, Dakar, Sénégal Tél :+221 33 8640475, Fax : +221 33 8640477, E-mail : spcsrp@gmail.com	
<b>M. KANE Ciré Amadou</b> Secrétaire Permanent, CSRP Cell : +221 77 6372683 E-mail : kcire2006@gmail.com	<b>M. Oscar BALDE</b> Chargé de Programmes, CSRP Cell : +221 77 4502805 E-mail : oscarbalde@hotmail.com
<b>M. Aboubacar SIDIBE</b> Conseiller Scientifique, CSRP Cell : +221 77 2325661 E-mail : asidibeguinee@yahoo.fr	<b>M. Ndiaga DIA</b> Chef de Service Administratif et Financier, CSRP Cell : +221 77 5611958 E-mail : ndiagamahtar@yahoo.fr
<b>M. Bahi Ould BEYE</b> Assistant Information, Communication, Formation, CSRP Cell : +221 77 3031311 E-mail : bahiouldbeye@yahoo.com	<b>Mme Yacine DIOP</b> Secrétaire de Direction Cell : +221 77 6477213 E-mail : yacinediop60@yahoo.fr
<b>Mme Fatimata KANE</b> Secrétaire Cell : +221 77 5765364 E-mail : kanefatimat@hotmail.com	<b>M. Renaud BAILLEUX</b> Coordonnateur - Projet « Négociation des Accords de pêche » Cell: +221 77 2314340 E-mail: Renaud.Bailleux@IUCN.org
<b>M. Mika Samba DIOP</b> Coordinateur - Projet PSRA-Requins Cell : +221 77 6448218 E-mail : mika_df@yahoo.fr	<b>M. Hachim EL AYOUBI</b> Coordinateur, Projet « Petits Pélagiques » Cell : +221 77 303 70 54 E-mail : hachim.elayoubi@voila.fr
<b>M. Philippe TOUS</b> Conseiller Technique - SCAC Cell : +221 77 5076215 E-mail : philippe.tous@gmail.com	<b>M. Jan Michael VAKILY</b> Coordonnateur Projet GTZ/GOPA/CSRP «Appui Institutionnel » Cell : +221 77 6391152 E-mail : michael.vakily@gmail.com

#### UCOS / SOCU, BANJUL

<b>M. Mamadou Amadou BALL</b> Chargé des Opérations de Surveillance Unité de Coordination et des Opérations de Surveillance BP 1210, Banjul, The Gambia Tél: +220 4223238 Cell: +220 9912491 Fax: +220 4202210 E-mail: mamoball@hotmail.com	
---	--

### 4. INTREPRETES/INTERPRETERS

<b>M. Lamine HANNE</b> Interprète de Conférence BP 6482, Dakar, Sénégal Tél : +221 33 8204337 Cell : +221 77 6388281 E-mail: lhanne@orange.sn, laminebara54@yahoo.fr	<b>Mme Fatimata DIEYE TALL</b> Interprète de Conférence 192 Avenue Lamine Gueye, Dakar, Sénégal Tel : +221 33 8220713 Cell : +221 77 6393192 Fax : +221 33 8224874 E-mail : fatimatall@aol.com, diamitall2002@yahoo.fr
---	---